



L'évaluation en langue vivante : état des lieux et perspectives d'évolution.

publié le 10/07/2007 - mis à jour le 23/06/2017

Rapport IGEN, janvier 2007

Descriptif :

Rapport IGEN, janvier 2007

Dans le prolongement du rapport des inspections générales sur les acquis des élèves, le groupe des langues vivantes a jugé nécessaire et urgent de faire le point sur la question des pratiques d'évaluation et de leurs finalités dans les enseignements relevant de sa compétence. Sur la base d'une enquête menée auprès de professeurs de collège et de lycée, un état des lieux a été dressé. Il confirme ce que les corps d'inspection constatent lors de leurs visites dans les établissements : en dépit d'évolutions fort appréciables, des progrès restent à accomplir dans le domaine de l'évaluation des performances langagières des élèves.

[Le rapport](#) ↗

Extraits du rapport : Recommandations concernant l'utilisation des TICE

▶ Extrait 1

"Cette pratique d'exposition à la langue peut et doit être soutenue par les divers moyens que la technologie met à la disposition des enseignants de langue : lectures, échanges, partenariats, projets pédagogiques croisés, utilisation des TICE, etc. Il est désormais possible et souhaitable de faire lire, écouter, visionner des documents en dehors de l'heure de cours en fixant à chaque élève un objectif, fût-il très ciblé." Page 25

▶ Extrait 2

"L'évaluation de la production

Une évaluation mieux critériée et plus objective de la production, qu'elle soit écrite ou orale, est aujourd'hui possible. On dispose en effet de l'objet de la production : texte écrit, dessin, schéma, enregistrement d'un exposé, d'un dialogue, etc. Les TICE permettent d'objectiver également la production orale : les élèves ont aujourd'hui la possibilité de rendre un fichier son comme ils rendent une copie. L'objet de la production (mobilisation de moyens d'expression adéquats à l'oral comme à l'écrit) est donc analysable par un, voire plusieurs évaluateurs." Page 29